

Réf: Dossier 298798

Avis de constitution

SOCIETE « DSC BETON »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI ARC-EN-CIEL,
BP 437 GAGNOA, LOT 1512 ILOT 12., Lot 1512, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DSC BETON »

Objet :

- Société industrielle de béton manufacturée ;
- Mécanique industrielle ;
- Location et réparation de tout type d'engins ;
- Maintenance et montage de moteur ;
- Hydraulique ;
- Terrassement ;
- Location ;
- Manutention.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI ARC-EN-CIEL,

BP 437 GAGNOA, LOT 1512 ILOT 12., Lot 1512, Ilot 12

Dirigeant(s) M DRAMERA SEKOU CHEICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01864 du 25/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23859/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

